

La question de l'éducation au siècle des Lumières.

Buts :

- Prolonger la réflexion sur l'éducation comme élément important de la réflexion humaniste ;
- Montrer que c'est un thème qu'on retrouve à différentes époques et tout particulièrement aux moments où l'on souhaite changer radicalement la société (or, pour changer la société, il faut changer les hommes, d'où l'intérêt de la réflexion sur l'éducation puisqu'elle forme les hommes (et les femmes) de demain.

Texte de Dumarsais, article « Éducation », L'Encyclopédie, 1751.

ENTRER DANS LE TEXTE.

1 Comme un article de dictionnaire, ce texte propose le mot en majuscule en entrée, indique la nature grammaticale, classe le mot et utilise des abréviations (l. 1 « s. f. » pour substantif féminin ; l. 14). Néanmoins, la suite du texte, argumentative, s'éloigne de la neutralité et de la sécheresse d'un article de dictionnaire qui ne porte que sur les significations et les usages du mot.

2. Dumarsais formule sa thèse à la ligne 6 : « tous les enfants qui viennent au monde doivent être soumis aux soins de l'éducation ». Il défend donc la nécessité et les bienfaits de l'éducation pour tous à une époque où elle n'est ni obligatoire ni gratuite pour tous, mais au contraire réservée à l'élite.

3. Le premier argument est introduit par la conjonction de subordination « parce que » (l. 7) : les enfants ont besoin d'une éducation parce qu'elle n'est pas innée. Dumarsais argumente ensuite en insistant sur l'avantage que retire un État d'avoir des sujets éduqués. Il détaille ces avantages pour le roi, pour les magistrats et résume sa pensée dans le dernier paragraphe du texte « si chaque sorte d'éducation était donnée avec lumière, persévérance, la patrie se trouverait bien constituée, bien gouvernée, et à l'abri des insultes de ses voisins » (l. 26-27).

SYNTHÈSE.

L'efficacité argumentative du texte tient à sa structure rigoureuse qui expose d'abord la thèse avant de l'argumenter et aboutit à ce qu'il fallait démontrer. Cette rigueur est renforcée par l'usage de procédés de la persuasion comme des questions rhétoriques (l. 13), des arguments d'autorité (citation du Psaume, l. 13), l'implication de Dumarsais dans son argumentation (phrase exclamative, l.19 ; emploi de modalisateurs).